NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600975 - Cavités à chauves-souris en Bourgogne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR2600975

1.3 Appellation du site
Cavités à chauves-souris en Bourgogne

1.4 Date de compilation
31/05/1995

1.5 Date d'actualisation
17/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/02/2022
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/06/2024

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049858999

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,79111°

Latitude : 47,34472°

2.2 Superficie totale

1733 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
89	Yonne	2,6 %
21	Côte-d'Or	97,1 %
58	Nièvre	0,3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21013	ANCEY
21051	BAULME-LA-ROCHE
21081	BLAISY-HAUT
58055	CHAMPVERT
21339	LANTENAY
21373	MALAIN
21477	PANGES
21485	PLOMBIERES-LES-DIJON
89337	SAINT-BRIS-LE-VINEUX
89341	SAINT-CYR-LES-COLONS
21592	SAVIGNY-SOUS-MALAIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		0 *(%)*		P	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0 *(0 %)*		P	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		35,37 *(1 %)*		P	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		70,74 *(2 %)*		P	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		0 *(0 %)*		P	B	C	B	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		0 *(0 %)*		P	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		35,33 *(1 %)*		M	A	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		35,37 *(1 %)*		P	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		0 *(0 %)*		P	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0 *(0 %)*		P	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	DD	C	B	C	C
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	265	265	i		G	C	B	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	25	25	i		G	C	B	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	1247	1247	i		G	B	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	220	220	i		G	C	B	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	w	0	1	i	V	G	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	13	13	i		M	C	B	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r	21	21	i		M	C	B	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w	94	94	i		G	C	B	B	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	374	374	i		G	C	B	B	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	812	812	i		G	C	B	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	407	407	i		G	C	B	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	10	10	i		M	C	B	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	w	1759	1759	i		G	B	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	r	4	4	i		G	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Bufo bufo*			i	P			X		X	
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
B		*Alcedo atthis*			i	P			X		X	
I		*Lopinga achine*				P	X				X	
M		*Eptesicus serotinus serotinus*	7	7	i	P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*	259	259	i	P	X		X		X	
M		*Myotis nattereri*	55	55	i	P	X		X		X	
M		*Myotis daubentoni*	113	113	i	P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*	21	21	i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus kuhli*			i	P	X				X	

M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	
M		*Muscardinus avellanarius*				P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*				P	X				X	
M		*Myotis brandtii*				P	X				X	
O		Plecotus sp.	59	59	i	P	X				X	
P		*Acer monspessulanum*			i	P						X
P		*Aster amellus*			i	P						X
P		*Aster linosyris*			i	P						X
P		*Bombycilaena erecta*			i	P						X
P		*Cytisus lotoides*			i	P						X
P		*Daphne alpina*			i	P						X
P		*Hippocrepis emerus*			i	P						X
P		*Inula montana*			i	P						X
P		*Meconopsis cambrica*			i	P						X
P		*Sorbus latifolia*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X
R		*Coronella austriaca*				P	X				X	
R		*Natrix natrix helvetica*				P	X				X	
R		*Zamenis longissimus*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25 %
N15 : Autres terres arables	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	41 %
N17 : Forêts de résineux	6 %
N19 : Forêts mixtes	9 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Il se caractérise principalement par les cavités, naturelles ou artificielles, occupées par les chiroptères en hibernation, la couverture végétale en projection du réseau souterrain et les abords immédiats de l'entrée des cavités.

Vulnérabilité
: Il se caractérise principalement par les cavités, naturelles ou artificielles, occupées par les chiroptères en hibernation, la couverture végétale en projection du réseau souterrain et les abords immédiats de l'entrée des cavités.
Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières
) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités)
Les modes de gestion forestiers favorisant les peuplements autochtones et diversifiés (gestion en futaie irrégulière, jardinée, taillis-sous-futaie) permettent de répondre favorablement aux exigences écologiques des différentes espèces de chauve-souris. A contrario, les traitements trop uniformes, notamment à base d'essences non autochtones, n'offrent pas les mêmes capacités d'accueil.
Les milieux aquatiques offrent des habitats favorables au développement des insectes, source d'alimentation d'un cortège d'espèces dont les chauves-souris. Le maintien des ripisylves en bon état s'avére ainsi très important pour celui des chauve-souris. Des pratiques agricoles et sylvicoles extensives sont garantes de leur maintien et de la bonne qualité des eaux. Une modification de ces pratiques risque d'en modifier la qualité. en revanche, les cultures intensives, la suppression de haies, de boqueteaux et de petits bois, ainsi que le retournement des prairies constituent des facteurs d'isolement des populations pour de nombreuses espèces faunistiques (en particulier les amphibiens et les chauves-souris).

4.2 Qualité et importance

Ce site est constitué par un ensemble de grottes et de cavités naturelles et artificielles réparties sur les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne et de la Nièvre et présentant un très grand intérêt pour la reproduction et l'hibernation de nombreuses espèces de Chiroptères. A noter la présence du Rhinolophe euryale sur les cavités de Mâlain à Ancey et du Minioptère de Schreibers à la Grotte du Contard.
Il est composé de 5 " entités " réparties sur 11 communes et ce, sur toute la Bourgogne. Chaque entité présentant une à plusieurs cavités.
En France, toutes les espèces de chauves-souris sont intégralement protégées sur le territoire national et considérées comme prioritaires en Europe. Au sein des périmètres de ce site Natura 2000 FR2600975, il a été noté la présence de 15 espèces de chauves-souris dont 8 sont d'intérêt européen. Toutes sont présentes en hibernation et 5 espèces de chauves-souris sont concernées par des gîtes de mise bas.

Le type d'habitat principal du site Natura 2000 FR2600975 est inscrit à l'annexe I de la Directive " Habitats, Faune-Flore " sous l'intitulé " Grottes non exploitées par le tourisme ". Cet habitat est de très grande importance pour la conservation d'espèces d'intérêt européen de la même directive (chauves-souris, amphibiens...).

Le type d'habitat principal du site Natura 2000 FR2600975 est inscrit à l'annexe I de la Directive " Habitats, Faune-Flore " sous l'intitulé " Grottes non exploitées par le tourisme ". Cet habitat est de très grande importance pour la conservation d'espèces d'intérêt européen de la même directive (chauves-souris, amphibiens...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	G05.04	Vandalisme		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
M	A02.01	Intensification agricole		I
M	A02.03	Retournement de prairies		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		O
L	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé communal	%

4.5 Documentation

GROUPE CHIROPTERES BOURGOGNE, PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN, 1997 - Observations naturalistes sur deux sites naturels remarquables de Bourgogne. Site 20 : Grottes à Chauves souris de Côte d'Or. Grotte du Contard - Plombières-les-Dijon, Grotte du Peuptu de la Combe Chaignay - Vernot

ROUE S.G. , 2002 - Plan régional d'actions chauves-souris dans le cadre du Plan de Développement des Zones Rurales en Bourgogne - années 1999, 2000, 2001. Groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne, Parc naturel régional du Morvan, Science et Nature, DIREN Bourgogne.

Stéphane G. ROUÉ, Daniel SIRUGUE,2004 - Proposition pour un complément du réseau Natura 2000 concernant les populations de chauves-souris en Bourogne & le Groupe Chiroptères Bourgogne. Société d'histoire naturelle d'Autun, Direction Régionale de l'Environnement en Bourgogne.

Collectif, 2006 - Les chauves souris : plan régional d'actions, actes des deuxièmes rencontres chiroptères Grand est. Bourgogne nature.Société des scineces naturelles de Bourgogne, Société d'histoire naturelle d'Autun, Parc naturel Régional du Morvan.HS1. 160p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	35 %
N36	Sites gérés par CREN	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site du Val Suzon		0%
31	Château et Roche de Malain		1%
31	Falaises de Baume la Roche		2%
32	Grottes et source de la Dhuys à Baume la Roche		0%
38	Carrière de Branger		1%

38	Carrière souterraine de Malain		2%
22	Forêts communales soumises		35%
N36	pelouse d'Ancey		0%
N36	carrière de Branger		1%
N36	carrière de Bailly		1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ces sites sont en relation avec les sites de l'Est de la France (Franche-Comté) et de Suisse pour le Minioptère

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Adresse : Chemin du Moulin des étangs 21600 Fénay

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0550322/actualisation-du-document-d-objectifs-docob-du-site-natura-2000-n-fr-2600975-cavites-a-chauves-souri

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Ces grottes sont régulièrement suivies depuis 1995 par le groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne dans le cadre, notamment, du deuxième plan régional d'action pour les chauve-souris .
Il a pour principaux objectifs :
- Etat des connaissances sur les chiroptères en Bourgogne,
- Inventaire des espèces et des habitats,
- Propositions pour la conservation des habitats et des espèces et intégration aux démarches de gestion de l'espace rural.

Un plan de gestion a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne sur l'Entité Cohérente de gestion « Site à chauves-souris ». Deux entités de cet ensemble sont présentes au sein du site Natura 2000. Il s'agit de la carrière souterraine de Branger à Ancey et de la carrière souterraine de Bailly à Saint Bris le Vineux. Les principales actions de ce plan de gestion sont liées à la limitation du dérangement des chiroptères, notamment par la mise en place de fermeture des cavités.

Un plan de gestion a également été élaboré sur l'entité cohérente de gestion des prairies et pelouses de la Vallée de l'OUche, dont les pelouses d'Ancey sont une entité.